

## Note méthodologique relative à l'accréditation des formations 2026-2030

Afin de concilier la spécificité des projets des formations des composantes et la stratégie globale de l'établissement relative à la formation, l'élaboration de l'offre pour la prochaine accréditation (2026-2030) se fait de manière concertée.

Entre décembre 2023 et mars 2024 sont mis en place des groupes de travail thématiques animés par les vice-présidents et chargés de mission FTLV et rassemblant des représentants des élus du CFVU, des représentants des composantes désignés par celles-ci (directions, responsables de formations, enseignants, chargés de l'appui en formation), des représentants des étudiants et des directions FTLV.

Ces groupes se veulent être des lieux d'échanges de pratiques et d'idées et ils sont forces de propositions pour construire l'offre de formation 2026-2030.

### Méthodologie de travail

La construction de l'offre de formation se réalise en trois étapes :

#### **1) Au niveau de l'établissement : élaboration d'un cadre voté en CFVU**

Ce cadre est le résultat d'une réflexion menée, dans les groupes de travail, sur la pertinence, la soutenabilité et l'innovation des formations dans une université des transitions. Il contiendra des éléments stratégiques, pédagogiques et financiers.

#### **2) Au niveau des composantes : élaboration du projet de formation, voté en conseil de composante**

Les maquettes de formation, ainsi que les projets relèvent de la compétence de la composante, dans le respect du cadrage voté. A noter que les fiches à remonter au HCERES ne concernent que les mentions pour lesquelles l'évaluation est défavorable ou réservée.

#### **3) Au niveau de l'établissement : validation de l'offre de formation**

L'arborescence, la synthèse des projets de formation de chaque composante et leur adéquation au cadrage seront présentées et soumises au vote en CFVU

Calendrier de l'élaboration de l'offre de formation et de l'accréditation des formations

Calendrier interne		Calendrier externe	
Décembre 2023-Mars 2024	Groupes de travail relatifs au cadrage de l'offre de formation de 2026-2030	26 octobre 2023	HCERES : Atelier formation
Avril-Mai 2024	Remontée en interne des dossiers d'auto-évaluation des mentions ( <b>date limite : 20 avril 2024</b> )  Point d'étape présenté en CFVU du 30 mai 2024	14 juin 2024	Remontée au HCERES des dossiers d'auto-évaluation des mentions
Juin 2024	Vote du cadrage de l'offre de formation	2 <sup>ème</sup> quinzaine octobre 2024	HCERES : Entretiens
Février 2025	Vote en CFVU de l'arborescence de l'offre de formation	2 <sup>ème</sup> quinzaine janvier 2025	HCERES : Envoi des rapports sur les dossiers d'évaluation
		2 <sup>ème</sup> quinzaine février 2025	HCERES : Retour des observations
De Février à Juin 2025	Saisie des maquettes de formation dans le référentiel	1 <sup>er</sup> avril 2025	HCERES : Dépôt du projet de l'offre de formation
		Début mai 2025	HCERES : envoi des avis d'accréditation provisoires
Mai-Juin 2025	Vote en CFVU des synthèses des projets de formation	2 <sup>ème</sup> quinzaine mai 2025	HCERES : Entretiens
Septembre-octobre 2025	Vote des maquettes par les conseils de composante	Début juin 2025	HCERES : envoi des avis d'accréditation définitifs
Septembre 2026	Mise en œuvre de l'offre de formation 2026-2030	Novembre-décembre 2025	Parcoursup et Mon Master : injection de l'offre de formation candidatable